

## Table des matières

<i>Sommaire</i> .....	5
<i>Remerciements</i> .....	9
<i>Préface</i> .....	11
par Jacques CHEVALLIER	
<i>Vers une triple transformation du droit (public) économique et du service public chargé de sa mise en œuvre ? (Propos introductifs)</i> .....	17
par Fabien BOTTINI	
I. Le triple objectif à venir du droit public économique .....	20
A. Assurer le respect de la concurrence quand elle demeurera la règle.....	21
B. ... favoriser la coopération là où elle s'imposera.....	22
C. ... affronter l'adversité quand il le faudra .....	24
II. La triple transformation attendue du service public du développement économique .....	26
A. Interpénétrer de façon stratégique les droits économique et de l'environnement.....	27
B. ... en organisant une nouvelle subsidiarité entre acteurs publics et privés mobilisés en réseau.....	29
C. ... grâce à un redéploiement et un renouvellement des outils traditionnels d'intervention de l'État dans l'économie .....	31
<i>Providence et abondance à crédit face au basculement climatique mondial (Ouverture)</i> .....	35
par Jean ARTHUIS	
I. Le commerce mondial au service de la paix et du développement.....	36
II. État-providence, société de consommation et du temps libre à l'épreuve de la mondialisation.....	38
III. Le droit public économique au service de l'abondance à crédit .....	40

IV. L'exemplarité nationale conditionne la capacité d'entraînement en Europe et au-delà .....	41
V. Vers une transformation radicale de notre gouvernance publique .....	43
A. Une autorité des finances publiques indépendante garante de la sincérité des comptes .....	43
B. Une production fondée sur la formation professionnelle, un accroissement du temps de travail et la taxation de la consommation.....	44
C. Une avancée vers l'intégration politique au sein de l'Union européenne .....	45

*Le droit public économique, un droit en mouvement(s)  
(Ouverture)* .....

par Marietta KARAMANLI

I. Les trois dimensions du droit public économique .....	49
II. Mon expérience, un droit aux multiples facettes et désormais fortement européen .....	50
III. L'exemple de la réglementation des échanges numériques : la taille de l'UE, une opportunité pour agir sous un double angle .....	51
IV. Un climat durable nécessite un droit économique soucieux de durabilité et d'acceptabilité politique .....	53
V. Le Parlement français, un acteur du droit économique européen à conforter.....	54

## PARTIE I

### Des buts monumentaux à la croisée des chemins

*Les règles fondatrices du droit de l'UE à l'épreuve  
du concept d'économie sociale de marché ?* .....

par Laurence POTVIN-SOLIS

I. Un concept issu de l'enrichissement et non d'un bouleversement des règles fondatrices de l'UE.....	61
A. Les avancées du socle communautaire en matière sociale et environnementale .....	62
B. Les progrès de l'acquis social et environnemental après l'avènement de l'Union européenne .....	65
II. Un gage de développement d'une économie de marché plus durable ? .....	71
A. Une fonction confortée par les progrès dans la proclamation des droits sociaux et environnementaux .....	72
B. Un effet conditionné par les vicissitudes de l'obligation de conciliation des intérêts .....	75

<i>La figure de l'État écoresponsable : entre constance et innovation ?</i> .....	79
par Philippe ALCOUFFE	
I. D'un État « exemplaire » à un État « écoresponsable » : un État toujours managérial, gestionnaire et comptable ?.....	84
A. La prise de conscience progressive du rôle de l'État pour répondre au défi de la crise écologique et énergétique .....	84
B. L'adaptation de l'organisation de l'État à la transition écologique et énergétique .....	87
C. L'adaptation du fonctionnement de l'État à la transition écologique et énergétique .....	91
1. Vers la mise en place d'une budgétisation plus verte ?.....	91
2. Vers un verdissement renforcé de la politique d'achat de l'État ?..	95
3. Vers un verdissement renforcé de la politique immobilière de l'État ?	98
II. D'un État managérial, gestionnaire et comptable à un État partenarial, inclusif et ouvert : un État plus transparent, participatif et collaboratif ?....	101
A. Vers une participation accentuée des citoyens et usagers ?.....	101
B. Vers une mobilisation amplifiée des dirigeants et agents publics ?....	107
C. Vers une association intensifiée de l'ensemble de la société civile et économique ?.....	111

<i>La responsabilité sociale et environnementale dans les entreprises à participation publique : exemplarité ou greenwashing ?</i> .....	119
--	-----

par Sébastien BERNARD

I. L'introduction prudente de la RSE dans l'exercice permanent de la fonction de l'État actionnaire.....	120
A. La détermination des objectifs .....	121
B. La conversion de l'APE.....	122
C. La mesure de la performance environnementale dans les rapports de l'État actionnaire.....	123
II. L'évaluation approfondie de l'impact environnemental des aides exceptionnelles aux entreprises à participation publique.....	124
A. Une évaluation inédite pour deux entreprises .....	124
B. Une méthodologie saluée mais perfectible, selon le Haut Conseil pour le Climat et la Cour des comptes .....	125

<i>L'impératif du développement durable dans le nouveau droit africain des investissements</i> .....	127
--	-----

par Alioune SALL

I. Les outils d'une intégration du développement durable dans le droit des investissements.....	128
A. La liberté normative de l'État.....	128
B. Une politique préférentielle à finalité écologique.....	130

II. Les éléments d'une spécificité de l'approche africaine : au confluent des droits de l'homme et du droit de l'environnement .....	132
A. Aspect théorique : la notion de « droits de l'homme liés à l'investissement ».....	133
B. Aspect pratique : le développement durable comme composante du droit des minorités .....	134
 <i>Le droit international économique à l'épreuve des limites planétaires</i> .....	137
par Sabrina ROBERT	
I. Dépasser la neutralité du droit international économique .....	143
A. Le droit international économique est indifférenciant .....	143
B. Le droit international économique ne permet pas la prise en compte des externalités environnementales .....	145
II. Définir les priorités environnementales du droit international économique .....	148
A. Vers un droit international des investissements soutenables .....	149
B. Vers une recomposition du droit de la planification commerciale internationale .....	150
 <i>How the USA failed on climate change policy</i> .....	155
by Steve CHARNOVITZ	
 <i>L'accompagnement de l'usager comme paradigme de l'action publique</i> .....	163
par David CHARBONNEL	
I. Identification.....	165
A. Proposition de définition .....	165
B. Sélection d'illustrations.....	166
II. Significations .....	169
A. Variations du service public .....	169
B. Régulation des comportements.....	170
 <i>Le droit des assurances agricoles, un frein à la transition écologique ?</i> .....	173
par Rodolphe BIGOT, Amandine CAYOL et Martial PHÉLIPPÉ-GUINVARC'H	
I. La volonté d'incitation à une meilleure gestion du risque climatique.....	176
A. Inciter à la souscription d'une assurance agricole .....	176
B. Inciter à l'adoption de mesures préventives .....	178
II. Le risque d'incitation à des pratiques freinant la transition écologique.....	179
A. Une adéquation discutable entre les pratiques assurantielles et la volonté de transition agroécologique.....	179
B. Vers une refonte du droit des assurances agricoles en vue d'accompagner la transition agroécologique ? .....	181

## PARTIE II

### Des outils d'intervention entre *statu quo* et redéploiement

<i>Les privilèges économiques sous l'Ancien Régime :</i>	
<i>l'exemple des provinces du Nord</i> .....	187
par Cédric GLINEUR	
I. La technique du privilège dans les provinces du Nord.....	190
A. La concession du privilège.....	190
B. La vie du privilège.....	194
II. L'épreuve du libéralisme économique.....	198
A. La pénétration des idées libérales.....	198
B. L'aménagement du privilège .....	202
 <i>Faire du droit de la transition numérique un levier</i>	
<i>de réussite de la transition écologique</i> .....	207
par Lucien CASTEX	
I. Le spectre d'une révolution numérique qui soit un handicap pour la transition écologique .....	208
A. De la course à l'excavation de métaux rares à la montée des tensions géopolitiques.....	208
B. Les velléités de souveraineté questionnant les modalités de gouvernance mondiale d'Internet.....	209
II. Les perspectives d'évolution en faveur d'une sobriété numérique qui fasse du numérique responsable un levier de réussite de la transition écologique .....	210
A. Renforcer une coopération mondiale basée sur un modèle de gouvernance ouvert et multipartite .....	210
B. Profiter des avancées technologiques pour soutenir une transition numérique durable.....	211
 <i>La planification écologique comme symptôme</i>	
<i>de la transformation du droit public économique</i> .....	213
par Aurore LAGET-ANNAMAYER	
I. La planification écologique, un concept émergent en France .....	214
A. Une planification.....	215
B. ... écologique ?.....	216
C. Une planification écologique.....	217
II. Une « planification écologique à la française » ?.....	218
A. Une planification ambitieuse mise en place au plus haut niveau de l'État.....	218
B. L'adoption d'un plan d'action.....	219
III. Les limites de la planification écologique.....	223
Addendum .....	224

*L'éco-conditionnalité des aides publiques économiques* ..... 225

par Denis JOLIVE

- I. Une éco-conditionnalité encouragée ..... 227
  - A. L'éco-conditionnalité facilitée par le droit des aides d'État ..... 228
  - B. L'éco-conditionnalité croissante des aides nationales et locales ..... 230
- II. Une éco-conditionnalité inachevée ..... 231
  - A. Les incertitudes liées aux conséquences de l'absence de respect des conditions ..... 232
  - B. Les obstacles à la généralisation de l'éco-conditionnalité ..... 233

*Évolutions et permanences des contrats de soutien aux énergies renouvelables* ..... 237

par Arnaud SÉE

- I. La contingence d'une aide compatible avec le droit du marché ..... 240
  - A. La contingence de la forme des contrats de soutien aux EnR ..... 241
    - 1. La compatibilité des mécanismes de soutien avec le droit des aides ..... 241
    - 2. L'évolution de la forme des mécanismes de soutien ..... 242
  - B. La contingence du régime des contrats de soutien aux EnR ..... 244
    - 1. L'évolution du champ des contrats de soutien aux EnR ..... 244
    - 2. L'évolution du niveau des mécanismes de soutien ..... 245
- II. La permanence d'un régime exorbitant ..... 246
  - A. L'exorbitance du régime de la conclusion des contrats de soutien aux EnR ..... 246
    - 1. Les procédures de conclusion des contrats de soutien aux EnR ... 246
    - 2. Le contenu réglementaire des contrats de soutien aux EnR ..... 248
  - B. L'exorbitance du régime de l'exécution des contrats de soutien aux EnR ..... 249

*L'évaluation des politiques publiques en matière de transition écologique* ..... 253

par Marine MICHINEAU

- I. L'évaluation des politiques publiques dans un contexte d'urgence climatique ..... 254
- II. Vers une meilleure évaluation de nos politiques publiques environnementales ..... 257

<i>L'installation d'un terminal méthanier flottant sur le site portuaire du Havre, symbole des limites d'un droit public économique durable ?</i> .....	259
---	-----

par Maxime CHARITE

I. Une durabilité formellement préservée par l'énonciation de la réserve d'interprétation du Conseil constitutionnel.....	261
II. Une durabilité matériellement neutralisée par l'application de la réserve d'interprétation du juge administratif .....	263
A. L'interprétation stricte du champ d'application de la réserve d'interprétation .....	264
B. Le contrôle restreint du respect de la réserve d'interprétation .....	266

<i>La compliance et le droit souple comme nouveaux vecteurs d'un achat public vertueux</i> .....	269
--	-----

par Mathias AMILHAT

I. Une incidence réelle des dispositifs de compliance obligatoires.....	272
A. La recherche de probité par le dispositif anticorruption.....	272
B. La responsabilisation de l'achat par les SPASER .....	274
II. Une influence renforcée par les dispositifs de compliance volontaires.....	275
III. Des dispositifs favorisant le développement d'une culture de l'achat vertueux ? .....	277
A. Une diffusion étendue auprès des acteurs de l'achat public.....	277
B. L'identification progressive mais délicate d'une culture nouvelle .....	279

### PARTIE III

#### Des garanties processuelles en phase d'adaptation

<i>Le juge constitutionnel, acteur d'un droit public économique (plus) durable ?</i> .....	283
--	-----

par Alexis LE QUINIO

I. La constitution, un texte obsolète par nature ?.....	283
II. Le juge constitutionnel confronté à l'obsolescence sociale du droit public économique.....	285
III. Le juge constitutionnel confronté à l'obsolescence environnementale du droit public économique.....	288

<i>Les Cours de Luxembourg : Quel dialogue ?</i> .....	293
--	-----

par Francis DELAPORTE

<i>La justice climatique saisie par le droit européen</i> .....	299
par Aurélie LAURENT	
I. Un contentieux climatique européen improbable fossoyeur du droit public du marché.....	302
A. Des revendications climatiques relativisant la centralité du marché .....	302
B. Des structures contentieuses européennes peu à même d'aboutir à une révolution juridique climatique.....	305
II. Un contentieux climatique européen possible accompagnateur d'un droit public régulateur.....	307
A. Le futur contentieux climatique du droit européen du climat.....	308
B. Un contrôle de proportionnalité à affiner pour sécuriser le verdissement du marché .....	310
 <i>Ce que nous dit le juge administratif d'un droit durable</i> .....	313
par Maxime LEI	
I. À nouveau planifier pour faire émerger un droit durable.....	316
A. La légalité de l'action présente soumise à l'horizon du patrimoine environnemental .....	316
B. La légalité de l'action présente soumise à l'horizon du patrimoine juridique.....	318
II. Faire émerger une nouvelle planification pour imposer un droit durable..	320
A. L'action, horizon indépassable de la durabilité.....	321
B. L'État, horizon indépassable de la durabilité .....	324
 <i>Les transformations de l'intérêt à agir et de l'intérêt à intervenir devant le juge administratif face aux transitions</i> .....	327
par Manon DECAUX	
I. Une extension contrôlée des potentialités procédurales de l'intérêt associatif ménageant la sécurisation des activités administratives.....	329
A. L'intérêt collectif à intervenir, la consécration d'une vocation contributrice des associations .....	330
B. L'intérêt collectif à agir, la crainte d'une vocation perturbatrice des associations.....	332
II. La mutation stratégique de la substance de l'intérêt par les associations en contentieux administratif économique .....	334
A. Les insuffisances de la séparation des intérêts collectifs écologiques et économiques .....	334
B. La liaison des intérêts collectifs écologiques et économiques au service de l'action .....	336

## PARTIE IV

### Allocution de clôture

<i>Quels enseignements pour le droit (public) économique de la substitution des droits humains aux droits fondamentaux ?</i> .....	341
par Fabien BOTTINI	
I. Le rééquilibrage des différentes générations de droits de l'homme pour réorienter l'activité vers les secteurs décarbonés .....	346
A. Le rééquilibrage interne aux droits et libertés économiques .....	346
B. Le rééquilibrage externe avec les droits et libertés non économiques .....	349
II. Le redéploiement de la garantie des droits permettant de soutenir le développement des activités décarbonées .....	351
A. Le redéploiement des garanties de fond .....	351
B. Le redéploiements des garanties procédurales .....	354